

PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL LES JARDINETS



Ce document s'appuie sur

le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative.....	4
2. La structure.....	4
II. PROJET SOCIAL	6
1. Identification des besoins.....	6
2. Réponse aux besoins	6
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL	7
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité	7
A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil.....	8
B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents.....	8
C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	10
2. Objectifs à l'attention des enfants	13
A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé	13
B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant.....	20
C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant.....	21
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	25
V. EVALUATION – CONCLUSION	26
VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT ...	Erreur ! Signet non défini.

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi-Accueil « Les Jardinets » est un établissement d'accueil du jeune enfant géré par :

VILLE DE METZ
Pôle Petite Enfance
57000 METZ
Tél : 0 800 891 891

2. La structure

Multi-Accueil "LES JARDINETS"

12, rue André Theuriet
57000 METZ
Tél : 03 87 18 16 14

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi excepté les jours fériés.

En **unité collective**, les horaires d'accueil sont de 7h30 à 18h30.

En **unité familiale**, les horaires d'accueil sont de 7h à 19h.

Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir sur décision du gestionnaire. Afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux, ces dates leurs sont communiquées à l'avance.

A. Capacité d'accueil

Le Multi-Accueil est un établissement d'accueil du jeune enfant non permanent, d'une **capacité de 83 places**, proposant une **unité collective et familiale** :

- L'unité collective est composée de 3 sections d'âge transverse :
 - o Les P'tits Matelots
 - o Les Moussaillons/Crusoé/Robinsons
 - o Les Aventuriers
- L'unité familiale est composée d'une assistante maternelle pouvant accueillir 3 enfants.

B. Les professionnels

La directrice est titulaire d'un diplôme d'état de puéricultrice et justifie de plus de 3 ans d'expérience. Elle exerce la direction de l'établissement sous l'autorité du Directeur du Pôle Petite Enfance de la ville de Metz.

Elle anime une équipe pluridisciplinaire composée (équivalent temps plein) :

- 1 puéricultrice diplômée d'état qui assure son remplacement,
- 3 éducatrices de jeunes enfants diplômées d'état, référentes de section et qui encadrent l'équipe d'auxiliaires de puériculture dont l'une est référente de l'unité familiale,
- 19 auxiliaires de puériculture titulaires d'un diplôme d'état ou agents de puériculture, qui prennent en charge les enfants quotidiennement.
- 1 assistantes maternelles agréées,
- 4 agents d'équipe technique (cuisine, ménage et linge)

II. PROJET SOCIAL

1. Identification des besoins

En 2018, la population municipale est composée de 117500 habitants environ ; le quartier du Sablon représente 13,9% de la population municipale.

La population dans le quartier est plutôt vieillissante : la part des plus de 60 ans représente plus de 21% de la population de quartier.

La proportion d'enfant de moins de 6 ans représente 13% de la population messine totale.

2. Réponse aux besoins

La conjoncture économique actuelle nécessite d'adapter les modes de garde aux contraintes professionnelles des parents. Le Multi-Accueil met tout en place pour y et proposer des contrats d'accueil adaptés aux besoins des familles. L'évolution de la société entraîne parfois un éloignement de la cellule familiale d'origine et des grands-parents souvent indisponibles car salariés ou retraités actifs. Le Multi-Accueil est un mode d'accueil qui se doit d'être flexible.

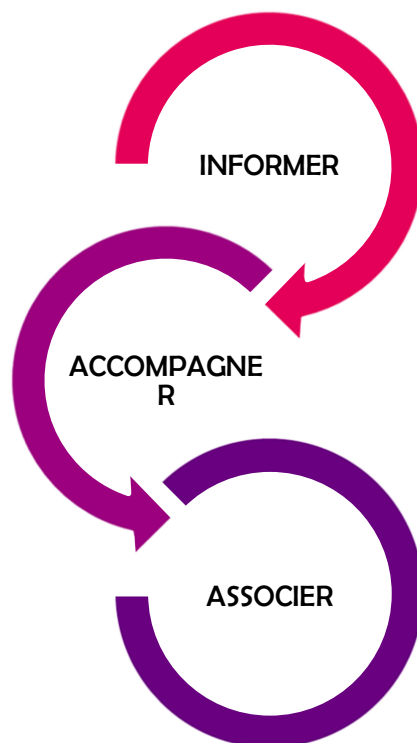
Tous types de contrats d'accueil sont possibles : les temps d'accueil sont flexibles allant de quelques heures par semaine à un accueil à temps plein.

Les parents peuvent solliciter l'équipe d'encadrement pour des besoins ponctuels en dehors de leur contrat d'accueil.

Le règlement de fonctionnement et d'attribution des places est consultable.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

a) Accueil régulier de + de 20h

Pour procéder à l'inscription de l'enfant en accueil régulier de plus de 20h, les parents sont invités à assister à une réunion d'information sur les modes d'accueil de la petite enfance organisée par le

Relai Petite enfance

Via Allo Mairie Tél. : 0800 891 891

Puis, un rendez-vous individuel est proposé aux familles qui pourront alors préciser leurs besoins en termes de jours et de mode d'accueil. Ce rendez-vous individuel permet une première prise de contact : connaissance de l'enfant et sa famille.

Les modalités d'attribution des places sont détaillées dans le règlement correspondant.

En cas de modification du contrat initial, les parents peuvent s'adresser directement à la directrice du Multi-Accueil qui étudiera la demande.

b) Accueil régulier de – de 20h ou accueil occasionnel

Lorsque les parents souhaitent un accueil de – de 20h, ils prennent contact par téléphone ou en direct avec le Multi-Accueil. Lors de ce contact, l'encadrement est à l'écoute de la famille et prend le temps d'expliquer la spécificité des différents modes d'accueil. Les familles sont réorientées si besoin. Puis, un rendez-vous administratif est organisé au sein du Multi-Accueil.

c) Accueil extra-scolaire

Les inscriptions en accueil extra-scolaire se font directement au sein des Multi-Accueils. Les parents complètent un formulaire de demande d'accueil en précisant leur besoin en termes de jours et de modes d'accueil.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

Pour aider les parents à envisager l'accueil de leur enfant en dehors du milieu familial, les professionnels informent les familles de l'existence de 3 ludothèques et d'une jardinothèque, Ces lieux d'accueil permettent à l'enfant de rencontrer d'autres enfants en présence d'un adulte de confiance (parent ou autre membre de la famille, assistant maternel), et aux enfants de prendre peu à peu de la distance avec la cellule familiale.

Lorsque l'accueil en Multi-Accueil est confirmé, les parents sont reçus en rendez-vous par la directrice ou son adjointe. Ce premier rendez-vous des parents au Multi-Accueil a pour objectifs :

- de créer et de favoriser la prise de contact entre les différents partenaires,
- de réaffirmer les engagements pris par les parents à partir du contrat d'accueil individualisé (forfait, horaires, autorisations parentales...),
- d'échanger concernant les principes éducatifs des parents,
- de connaître les habitudes de vie des enfants en échangeant avec leurs parents
- de faire visiter, aux parents, le futur lieu de vie de leur enfant tant au sein du Multi-Accueil qu'au domicile de l'assistant maternel,
- d'organiser l'accueil progressif pour préparer l'enfant et ses parents à cette séparation.
- d'expliquer l'organisation et le fonctionnement d'un Multi-Accueil.

Le dossier administratif est également expliqué et transmis aux familles lors de ce premier rendez-vous ainsi que le livret d'accueil propre à la section.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

Les parents sont informés de tout ce qui concerne leur enfant au quotidien.

a) Supports d'information

Disponible sur le panneau à l'entrée du Multi-Accueil, les différents supports d'informations transmises aux parents sont :

- Un **trombinoscope** présentant l'équipe de professionnels intervenant dans l'établissement est installé dans l'entrée et réactualisé annuellement. Devant chaque section, un autre trombinoscope présente l'équipe référente de l'enfant. Lors de l'accueil de nouveaux professionnels ou de stagiaires, un affichage spécifique est réalisé et apposé à l'entrée de la section concernée. Ces outils permettent aux familles d'identifier les différents professionnels
- Des **panneaux photos**, exposés à l'entrée des sections sont réalisés régulièrement, ils reflètent la vie du groupe lors de sorties ou d'activités particulières. Le site « Toute mon année » permet également aux familles de consulter les photos de la section dans laquelle est accueilli leur enfant.
- Un **tableau d'affichage** est installé au rez-de-chaussée. Les menus, le règlement intérieur, les animations autour du développement durable y sont apposés. Dans le vestiaire à l'étage, des informations d'ordre plus général sont affichées.
- Un **affichage avec des informations propres à la section** (sorties, promenades,...) est disponible sur la porte de la section.

b) Transmissions quotidiennes : Accueil et départ individualisé

Le parent est celui qui connaît le mieux son enfant. Le rôle des professionnels est de l'accompagner dans ses fonctions parentales sans le devancer. Les professionnels sont attentifs à valoriser le parent afin de renforcer sa confiance en lui. Ils respectent les valeurs éducatives du parent en veillant à ne pas le juger.

Au quotidien, les équipes accueillantes et les parents échangent à l'arrivée et au départ de l'enfant sur les événements qui se sont déroulés soit à la crèche ou au domicile de l'assistant maternel, soit à la maison.

Ces échanges favorisent la continuité des liens entre la vie à la maison et la journée dans le lieu d'accueil. Depuis plusieurs années, l'équipe de Multi-Accueil a mis en place un accueil et

départ individualisé de chaque parent et de son enfant. Ce moment d'échange permet à l'équipe de prendre le temps avec chacun, de faire preuve de discrétion vis-à-vis des autres parents.

L'équipe de professionnels est à disposition des parents quotidiennement pour les accompagner ou les soutenir dans leur rôle.

A tout moment de la journée, si un problème de santé survient, l'équipe d'encadrement peut être amenée à prévenir les parents.

L'équipe d'encadrement est disponible pour les familles concernant des questions ou des demandes particulières (administratives, pédagogiques, informations diverses...) de façon spontanée, lors de contact téléphonique ou sur rendez-vous.

c) Réunion annuelle

Au cours du dernier trimestre de l'année, un **temps d'échanges et de rencontres** est organisé au sein de l'établissement.

Cette réunion est organisée en 2 temps : un temps collectif qui reprend des éléments administratifs propres au Multi-Accueil, puis une rencontre avec la responsable de la section est organisée dans chacune des sections.

Cette réunion permet de favoriser les échanges entre les professionnels et les parents, de répondre aux questionnements ou aux attentes spécifiques des familles.

d) Participation à la vie du Multi-Accueil

- La fête

Depuis l'ouverture des « Jardinets », une fête annuelle est organisée à l'approche de l'été. Lors de cette fête, les enfants et leurs parents de l'unité collective et familiale sont conviés.

L'équipe du Multi-Accueil organise un spectacle ou propose des stands et un buffet pour lequel les parents peuvent réaliser des gâteaux ou apporter des boissons.

Chaque année, un thème différent est proposé. Tous les professionnels s'investissent dans la décoration de l'établissement, la réalisation du spectacle et la mise en place de cette fête afin de créer un espace et un moment festif, chaleureux et convivial.

- Les anniversaires

Les enfants fêtent leur anniversaire des 2 et 3 ans dans l'établissement. Les anniversaires sont regroupés : tous les mois, une date est choisie pour organiser la fête d'anniversaire. En matinée, le gâteau d'anniversaire est confectionné avec les enfants concernés au cours d'une activité cuisine. Puis au moment du goûter, les enfants dégustent le gâteau. Les parents peuvent apporter des boissons ou éléments de décoration pour agrémenter la fête organisée dans la section.

- Les temps pédagogiques

L'éducatrice de jeunes enfants responsable de la section organise régulièrement des sorties ou activités. A cette occasion, les parents peuvent venir au Multi-Accueil pour participer à des activités d'éveil (peinture, psychomotricité, pataugeoire, ...) ou nous accompagner lors des sorties (marché de Noël, promenade dans le quartier, sortie à la ludothèque, sortie pique-nique, ...)

Par ailleurs, si un parent souhaite partager une passion ou un talent avec les enfants accueillis (musique,...), les professionnels l'accueillent avec grand plaisir au sein du Multi-Accueil pour un temps de partage.

L'équipe des «Jardinets» s'attache à associer au maximum les parents dans le quotidien de leurs enfants, c'est à la fois l'enfant et sa famille qui participent activement à la vie de l'équipement.

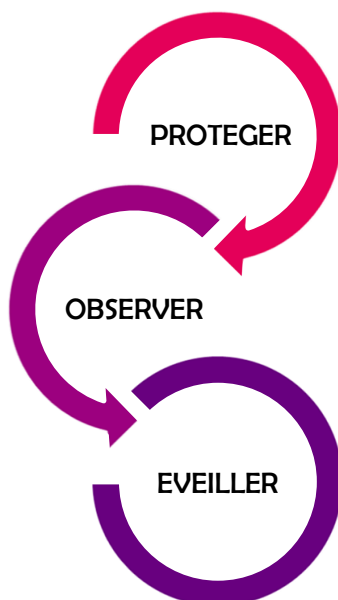
e) Conseil des parents

Lors du *conseil des parents*, les représentants peuvent donner leur avis sur le fonctionnement et sur les projets éducatifs des établissements, les parents sont acteurs d'une démarche participative qui enrichit le projet messin pour la Petite Enfance.

Deux parents représentent la structure, sur la base du volontariat et ce pour une durée maximale de deux ans. Ils se font les porte-paroles des autres parents.

Chaque parent peut joindre ses représentants afin de soumettre ces suggestions. Elles seront portées lors de ce conseil. Il ne s'agit pas de régler des situations personnelles. Les coordonnées des représentants des parents sont disponibles auprès de l'équipe d'encadrement.

2. Objectifs à l'attention des enfants



A. **PROTEGER** : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

La directrice et son équipe veillent à proposer un environnement propice à la sécurité physique et affective de l'enfant et assurent sa bonne santé.

a) Les locaux en collectivité

Le Multi-Accueil est un équipement réparti sur 3 niveaux d'une superficie totale de 1200 m². L'équipe d'encadrement est garante de l'environnement sécurisant dans lequel les enfants évoluent.

L'ensemble des locaux répond aux normes en vigueur. Le bâtiment et les extérieurs sont entretenus par les services techniques municipaux. En cas de besoin, une fiche travaux est complétée et les agents des services techniques interviennent dans les meilleurs délais pour procéder aux réparations nécessaires.

Au niveau de la cuisine relais et de la blanchisserie, plusieurs documents sont mis à disposition des agents : tableaux de réglementation concernant la méthode HACCP (système qui identifie,

évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité alimentaire) ainsi que la démarche qualité destinée aux blanchisseries, divers protocoles et informations concernant les régimes alimentaires des enfants.

La norme d'encadrement est conforme au décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistantes maternelles et aux établissements d'accueil des enfants.

Pour les sorties à l'extérieur, une procédure signée par le directeur de Pôle définit l'encadrement des enfants.

La directrice veille à l'application des instructions générales de sécurité par l'ensemble du personnel, notamment des « Consignes Incendie » et au bon fonctionnement des différentes installations.

Des protocoles concernant l'hygiène alimentaire, l'hygiène des locaux et du personnel ainsi que les différentes situations d'urgences, sont référencés et à disposition de l'Equipe.

b) Les locaux en accueil familial

Concernant les enfants accueillis chez l'assistant maternel, la Directrice du Multi-Accueil, en concertation avec la responsable de l'unité familiale, détermine leurs possibilités d'accueil, qui n'excèdent pas le nombre d'enfants défini par l'agrément.

Lors de leurs déplacements, l'assistant maternel doit utiliser exclusivement les transports en commun.

Afin d'assurer la sécurité des enfants accueillis au quotidien, le domicile des assistants maternels répond à des normes de sécurité spécifiques. L'environnement et le mobilier en particulier sont adaptés à l'âge des enfants accueillis.

Les jeux et les jouets proposés tant en unité familiale que collective répondent aux normes réglementaires actuelles « CE » et respectent l'âge des enfants.

Les assistants maternels ont à leur disposition du matériel de puériculture homologué et adapté aux jeunes enfants dont elles ont la responsabilité.

L'enfant évolue dans un environnement sécurisé et sécurisant.

c) Le rythme de journée en accueil collectif

Chaque journée des enfants est rythmée de façon similaire : alternance de jeux libres et d'atelier d'éveil ponctuées de temps calme, de repas, de goûter et de siestes.

- Accueil et départ regroupé :

Chaque matin, les enfants sont accueillis dans la section des Moussaillons. Un professionnel du Multi-Accueil est disponible pour accueillir l'enfant en douceur. Un temps de transmissions permet aux parents de donner les informations qui leur semblent nécessaires au bon déroulement de la journée de leur enfant au sein de la structure (sommeil, repas, humeur du jour, ...). L'auxiliaire de puériculture propose alors des jeux calmes qui permettent à l'enfant de faire la transition entre son domicile et le lieu d'accueil.

Les départs s'organisent de la même façon. A partir de 18h15, tous les enfants se retrouvent dans la section des Moussaillons pour un temps de transition entre le lieu d'accueil et son domicile.

- Séparation des enfants en groupe multi-âge

Dès 8h, chaque enfant gagne sa section d'accueil. Il retrouve les lieux qu'il connaît le mieux avec les professionnels de référence qui vont le suivre tout au long de la journée. Sa journée, rythmée par des ateliers d'éveil et des moments plus quotidiens comme le repas et la sieste va pouvoir commencer.

- Travail en groupe multi-âge

Depuis septembre 2018, l'ensemble des professionnels du Multi-Accueil a fait le choix de travailler en groupes multi-âges. Cette nouvelle manière de travailler permet un accueil en groupe familial avec des enfants d'âges différents entre 2 mois et 4 ans.

Ce type de fonctionnement favorise le développement de l'enfant sur de nombreux plans car la présence d'enfants de divers âges dans le même lieu accroît les occasions d'apprentissage. Ce système permet aux tout-petits de voir évoluer les plus grands. Les enfants sont dans une ambiance stimulante sans pour autant être en suractivité. Les plus petits sont motivés par les plus grands pour faire des apprentissages et renforcer leurs compétences.

Quant aux plus grands, ils apprennent les notions de sociabilité et de prise en compte d'autrui. Aussi, ils retirent beaucoup de fierté et consolident leurs apprentissages en étant en position de guide.

Tous sont incités à améliorer leurs capacités langagières et tous développent leurs habiletés sociales grâce à leurs interactions.

Enfin, les frères et sœurs d'âges différents sont accueillis ensemble, dans un même groupe multi-âges.

Les membres de l'équipe peuvent s'occuper aussi bien d'un bébé, d'un moyen que d'un grand. L'alternance est bénéfique aux enfants et aux professionnels, elle diversifie à prise en charge quotidienne.

Chaque enfant est pris en compte par un professionnel selon son individualité. L'enfant est un individu à part entière qui a ses propres besoins et habitudes. Les professionnels ont à cœur de respecter du mieux possible le rythme de chacun et notamment à travers l'alimentation, le sommeil, les soins, les ateliers d'éveil proposés et l'aménagement de l'espace. Le travail en groupes multi-âges permet à chaque professionnel de répondre à cette valeur primordiale du respect de l'enfant dans son individualité.

Aussi, chaque professionnel s'occupe du même groupe d'enfants tout au long de la journée. Le professionnel possède alors une vision globale des besoins de l'enfant. Il y est particulièrement attentif et y répond de la manière la plus adaptée possible. Pour l'enfant, cela lui permet d'avoir un même repère tout au long de la journée.

Au long de la journée et afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, les professionnels travaillent par tranches d'âges afin de proposer des ateliers d'éveil en lien avec les besoins et demandes de chaque enfant. Par exemple, des ateliers de motricité pourront être proposés aux enfants de plus de 2 ans pendant qu'un temps d'éveil sensoriel sera proposé aux plus petits.

- Projet d'éveil au langage

« Ce qu'il faut à l'enfant, c'est entrer en communication avec lui, à propos de son désir, et à cette occasion, ouvrir le monde en paroles, un monde de représentations, un monde de langage, un monde promesses, de plaisir. » Françoise DOLTO, extrait de Tout est langage. Soucieux d'accompagner les enfants accueillis dans leurs acquisitions fondamentales, les professionnels du Multi-Accueil se sont investis dans le projet d'action Langage défendu par la ville de Metz.

Un affichage des signes et leur mot associé se trouvent dans le hall ainsi que dans chaque salle de vie.

Par ailleurs, nous avons constitué une « boîte à langage » qui permet d'organiser des ateliers ludiques propice à l'échange.

Enfin, les enfants les plus grands profitent du bilinguisme d'une professionnelle de l'équipe pour aborder quelques notions d'allemand.

- Projet Transition vers l'école

La ville de Metz a mis en place un projet de transition vers l'école pour permettre aux enfants accueillis au Multi-Accueil d'appréhender l'Institution qu'est l'école.

Pour ce faire, l'équipe du Multi-Accueil propose aux parents un temps de réunion autour d'un thème « la première rentrée scolaire » en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants.

Dans second temps, des visites dans les écoles maternelles du quartier sont organisées. Les enfants peuvent ainsi découvrir ce qu'est l'école et y passer un temps avec les enfants déjà scolarisés.

- Projet développement durable

Dans le souci de sensibiliser les enfants accueillis à la préservation de la Planète, au gaspillage et à la diminution des déchets, des ateliers de création sont régulièrement proposés. De plus, un ensemble d'actions sont mises en place au sein de l'équipement : nettoyage alternatif, tri sélectif, couches écoresponsables, vaisselle en inox et verre, activité jardinage et découverte de la nature.

d) Le maintien des liens avec les repères familiaux

Les repères sont des notions importantes pour l'enfant. Ils vont permettre de le rassurer et de le mettre en confiance. En unité collective tout comme au domicile de l'assistante maternelle, l'enfant a souvent besoin d'amener un petit bout de sa maison sur son lieu d'accueil. Cet objet permet à l'enfant de faire la transition entre ses différents lieux de vie. Ce peut être **un doudou, une sucette ou tout autre objet qui permet à l'enfant de se rassurer**, de lutter contre l'angoisse, de le réconforter. C'est un objet qui vient de la maison ou en tout cas de l'environnement proche de l'enfant.

Cet objet, outre sa **fonction rassurante**, permet à l'enfant de faire le lien entre la maison et son lieu d'accueil grâce à des odeurs, au toucher ou au souvenir que l'objet dégage. Grâce à cet objet, l'enfant réussit à se séparer de ses figures d'attachement (parents ou autre personne s'occupant de lui) sans trop souffrir ; cela peut être au moment de dire au revoir à ces figures ou encore en allant se reposer dans son lit. L'objet transitionnel possède également une **fonction sécurisante, de plaisir et d'encouragement**. *Avec son doudou, l'enfant emmène du connu vers l'inconnu.* Néanmoins, l'objet transitionnel n'est pas obligatoire. Certains enfants

peuvent avoir des doudous psychiques : l'enfant se rassure alors grâce à une pensée, des souvenirs.

Ainsi, l'objet transitionnel avec toutes les fonctions qu'il possède est nécessaire au développement de l'enfant et à sa construction qu'il soit un doudou, une sucette ou même une pensée ou un mouvement rassurant. C'est l'enfant lui-même qui décide du moment où il n'en a plus besoin. En effet, l'objet sera désinvesti quand l'enfant l'aura décidé. Par ailleurs, la durée de l'attachement à l'objet transitionnel n'a aucune conséquence sur son développement futur ni sur ses relations à autrui.

En *accueil collectif*, l'objet transitionnel est capital pour l'enfant et pour les professionnels qui l'entourent. **Les professionnels s'adaptent aux besoins des enfants en toutes circonstances.** Dans chaque section d'enfants, les doudous sont en libre accès. Les enfants y accèdent quand ils le souhaitent en fonction de leurs besoins. Si l'objet transitionnel ne peut être pris pour des questions de sécurité ou d'hygiène, les professionnels verbalisent la situation à l'enfant et si cela est trop éprouvant pour l'enfant, le doudou peut être au regard de l'enfant : l'enfant ne peut pas le toucher mais il le voit ; ce qui bien souvent désamorce une situation. Les professionnels sont sensibles aux besoins de chaque enfant et décryptent leur langage pouvant ainsi lui proposer sa sucette en fonction de sa demande. Ainsi, dès que l'enfant montre le besoin, les professionnels y répondent. **Les seuls moments durant lesquels les enfants ne peuvent avoir leurs doudous avec eux suivent des règles de sécurité et/ou d'hygiène : dans les escaliers, aux toilettes et en sorties.**

En *accueil familial*, l'objet transitionnel est toujours à disposition de l'enfant, que ce soit un doudou ou une tétine. Afin de ne pas le perdre, les enfants évitent de sortir avec leur doudou. Les professionnels s'adaptent aux besoins de l'enfant pour leur bien-être.

L'objet transitionnel étant important pour les enfants, il l'est également pour les parents ou les proches. Ainsi, durant le temps de la fiche d'accueil et pendant les premiers temps d'accueil de l'enfant, l'équipe éducative échangera sur ce thème avec les parents pour connaître les habitudes de leur enfant.

e) La prise en compte des émotions de l'enfant

Une émotion est une réaction physiologique à une situation, elle se traduit par une manifestation interne (psychologique) et génère une réaction externe (physique). Une émotion dure quelques minutes et se déploie en trois temps : charge, tension et décharge. Les émotions de l'enfant peuvent être la colère, la peur, la joie, la tristesse, la sérénité mais aussi parfois la honte ou la jalousie.

Chez le jeune enfant, les émotions se manifestent spontanément et ils ne savent pas gérer de telles impulsions ; à nous de les aider à mettre des mots sur leur émotions (ex : je vois que tu es en colère ! je vois que tu te sens triste..., de quoi as-tu peur ?). L'enfant a tout un langage émotionnel non verbal qu'il est important de prendre en compte afin qu'il développe une sécurité affective interne. Les professionnels sont là **pour accueillir les émotions de l'enfant** et lui donner la possibilité de les exprimer. Le but n'est pas de stopper la crise émotionnelle mais **de l'accompagner**.

Les professionnels sont à l'écoute de l'enfant, dans ce qu'il a à nous dire afin de le conforter dans ce qu'il est. Par leurs observations, par leur présence empathique ils vont recevoir les émotions de l'enfant qu'il va exprimer d'abord avec son corps, puis en grandissant, avec des mots lui permettant ainsi *de mieux les vivre*.

Pour tout cela, il est nécessaire que chaque membre de l'équipe soit en accord avec ses propres émotions mais aussi qu'un lieu ou des objets soient pensés pour que l'enfant puisse les exprimer. Par exemple pour la colère, il est primordial que l'enfant puisse s'isoler en présence d'un adulte afin de pouvoir crier ou pleurer autant qu'il le souhaite. Un coussin de la colère pourra être présenté à l'enfant afin qu'il puisse le taper, le mordre et évacuer ainsi sa colère. Pour les plus grands, un sac à émotions avec différentes émoticônes permettra de connaître l'humeur du jour de chaque enfant.

f) La santé

Un médecin, référent santé et accueil inclusif intervient une matinée par mois dans le cadre de ses missions.

Le médecin est également sollicité lors des admissions d'enfants présentant une maladie chronique, un handicap ou toute affection nécessitant une attention particulière mais également à la demande des familles. Le pédiatre pratique un examen médical, en présence des parents.

Il participe à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé si nécessaire.

Le médecin assure en collaboration avec les puéricultrices, des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé auprès du personnel participant à l'accueil des enfants et travaillant en cuisine.

Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène et des précautions à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses.

Il organise les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence.

Il met en place des protocoles concernant les prescriptions médicamenteuses (traitement antipyrétique, ordonnance,) et les soins.

En collaboration avec l'équipe du Multi-Accueil, le médecin assure le suivi des enfants accueillis (développement et évolution des enfants). Sur sollicitation des membres de l'équipe, il peut venir observer les enfants lors des activités libres ou dirigées, ou lors de temps plus quotidiens. Ce regard extérieur permet aux équipes de réajuster leur prise en charge quotidienne auprès des enfants et d'échanger avec le médecin sur certains comportements des enfants qui peuvent interpeler : difficultés d'adaptation, apparition d'un changement de comportement ou trouble des acquisitions (au niveau du langage, de la motricité ou de la propreté par exemple).

B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant

a) La référence

Au sein des sections, chaque professionnel prend en charge un petit groupe d'enfants qu'il va suivre tout au long de la journée. Le professionnel porte un regard plus particulier sur chacun des enfants de son groupe. Ainsi, il est garant de la continuité d'accueil et crée un climat de confiance avec le groupe d'enfants. Cette méthode de travail permet d'optimiser la qualité d'observation. Grâce à la référence, chaque enfant est accompagné spécifiquement dans toutes ses acquisitions.

b) Le livret individuel

En *collectivité*, la mise en place du livret individuel de l'enfant permet d'apporter un maximum de précisions par rapport au déroulement de la journée de chacun et d'approfondir les connaissances des professionnels concernant les habitudes de vie des enfants, les particularités de santé, les habitudes alimentaires et le développement psychomoteur.

A *domicile*, l'assistante maternelle est la professionnelle de référence pour les enfants accueillis, elle utilise le livret d'accueil pour effectuer des transmissions ciblées et personnalisées auprès des familles. Par ailleurs, les visites à domicile de l'assistante maternelle permettent d'observer les enfants accueillis. C'est un moment important d'échanges et de transmissions d'informations avec l'assistant maternel. C'est également un moment de relation privilégiée avec l'enfant qui permet d'enrichir le livret individuel de l'enfant.

c) La connaissance de l'enfant

Afin d'améliorer la prise en charge quotidienne des enfants, l'équipe de professionnels réfléchit à des moyens d'observation de l'enfant lui permettant de proposer une prise en charge individualisée et personnalisée. Par conséquent, nous avons donc créé des fiches d'observation pour chaque enfant : le développement psychomoteur, le développement relationnel, l'alimentation et le sommeil font l'objet d'une observation plus spécifique. Ces documents, complétés par les membres de l'équipe, sont des outils de travail. Internes au Multi-Accueil, ils suivent les enfants durant toute la durée de l'accueil.

Chez l'assistante maternelle, la connaissance des enfants est quotidienne. Les visites à domicile sont l'occasion pour l'assistante maternelle de faire part de leurs observations aux professionnels de secteur. L'échange sur ces thèmes apporte un regard complémentaire.

C. **EVEILLER** : *Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant*

a) La période de familiarisation

Cette période permettra :

- *aux parents, à l'enfant et à l'équipe* d'apprendre à se connaître, à s'approprier et à instaurer une continuité,
- *aux parents* de se repérer au sein du Multi-Accueil et de créer progressivement une relation de confiance avec les professionnels,
- *à l'enfant* de faire connaissance avec son nouvel environnement les bruits, les odeurs, les voix, et de se familiariser avec le groupe d'enfants.

En *accueil collectif*, cette phase est programmée durant 2 semaines avec des temps progressifs d'accueil. Elle reste modulable en fonction des réactions de l'enfant, de son âge et de l'accompagnement des parents. Généralement, durant les 2 premiers jours, l'un des parents restent avec l'enfant durant trente minutes dans la section. Puis progressivement l'enfant reste seul avec les professionnels du Multi-Accueil.

En *accueil familial*, une période de familiarisation durant une semaine, celle-ci reste modulable en fonction des réactions de l'enfant et de son âge.

Cette période est fondamentale et ne doit en aucun cas être négligée pour le bien-être de l'enfant afin qu'il découvre et se familiarise à son nouvel environnement.

Lorsque les enfants, habituellement accueillis chez un assistant maternel, sont confiés ponctuellement au Multi-Accueil (congés de l'assistant maternel, formation de l'agent), les parents doivent obligatoirement prendre contact avec le Multi-Accueil. Cela est fondamental pour organiser une courte phase de familiarisation et permettre à l'enfant d'identifier son nouvel environnement. Cette phase est préparée avec les parents qui ont ainsi l'opportunité, entre autres, de communiquer les habitudes de vie de leur enfant.

b) La formation des professionnels

L'ensemble du personnel bénéficie d'actions de formations, proposées et organisées par le Centre National de Formation Professionnelle Territoriale (CNFPT) ou en interne.

Une journée annuelle de réflexion est organisée avec l'ensemble des professionnels des unités familiales et collectives. Cette journée animée par la directrice permet de travailler sur le projet d'établissement, faire un bilan sur l'année écoulée, échanger sur les points d'amélioration pour l'année à venir et connaître les axes de travail transmis par les responsables hiérarchiques.

Des réunions d'encadrement ont lieu régulièrement. Elles permettent à la directrice de communiquer des informations transmises par le pôle de la Petite Enfance, elles permettent également à l'équipe d'encadrement de travailler sur l'organisation quotidienne du Multi-Accueil.

Des réunions de section sont organisées plusieurs fois par an. Ces temps d'échange entre professionnels permettent de travailler sur l'organisation de la section, la prise en soins des enfants confiés et de travailler en équipe des projets mis en place dans les sections.

Des réunions thématiques favorisent les échanges d'expérience.

Les Groupes d'Analyse de Pratiques permettent à chacune de s'exprimer sur son quotidien professionnel.

c) Les jeux et activités d'éveil

« Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu, le déplaisir en est le frein. L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue. » Jean EPSTEIN

Différents ateliers, tant ludiques que pédagogiques, sont proposés tout au long de l'année : jeux libres, cuisine, pataugeoire, bibliothèque, bougeothèque, travaux manuels.... Ils permettent à tous les enfants de favoriser leur épanouissement tant physique que psychologique, l'autonomie, la créativité et le vivre ensemble.

Les ateliers sont proposés à tous les enfants de tout âge. En fonction de leur développement psychomoteur, ils s'approprient les jeux différemment, toujours sous la surveillance attentive de l'adulte qui les accompagne dans leurs découvertes. Les tout-petits sont dans la découverte des matières alors que les plus grands intègrent les notions de vivre ensemble.

Les *jeux libres* répondent à un besoin essentiel de l'enfant. C'est un moyen d'expression privilégié qui permet à l'enfant de construire sa personnalité. Moment de détente et de liberté, ils favorisent l'éveil, l'épanouissement et l'imitation de l'adulte. Ils concourent donc au développement de l'identité et de la personnalité de l'enfant. Une partie de ces jeux sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée.

La *lecture d'histoires et les activités langage* (marionnettes, diapositives, chansons, comptines ...) permettent une acquisition de la structure langagière et un élargissement du vocabulaire. Elles développent l'imaginaire et la mémoire, demandent de l'attention et de la concentration et obligent à l'écoute.

Les *jeux de manipulation* (semoule, couvercles et boites, abaques, encastremets, gommettes, puzzle, collages,...) développent la motricité fine et les sens. Elles permettent une découverte de matières différentes et participent à la construction de soi et développent les schémas de pensée logique.

Les *ateliers d'éveil* (activités manuelles, coloriage, peinture, pâte à modeler, pâte à sel, argile,.....) développent de la créativité, permettent la découverte de différentes matières, l'apprentissage des couleurs. Elles développent la motricité fine, la maîtrise du geste, la préhension et la coordination main/œil. Elles apprennent la concentration et le respect des consignes.

Les *activités de psychomotricité* (dans la salle du 2ème étage), à l'occasion de parcours préparés par les professionnels ou pendant l'atelier babygym permettent une acquisition de la confiance en soi, un développement des capacités motrices, de la motricité globale et fine (maîtrise du geste). Elles permettent également une meilleure connaissance de son corps et de son environnement et un développement du schéma corporel.

La *musique* permet le développement sensoriel et cognitif. Les enfants découvrent des sons, des chansons nouvelles, des danses, et manipulent des instruments de musique. Elles favorisent également l'écoute, la concentration et le respect des consignes, et nécessite de l'attention. Un intervenant musique intervient mensuellement au Multi-Accueil dans chaque section et développe un projet d'éveil sonore et musical.

La *patageoire* favorise la concentration, la précision, et le contrôle car l'enfant va faire des efforts dans l'eau pour garder l'objet qu'il a en mains. L'eau contribue à la construction du schéma corporel de l'enfant, indispensable au développement de sa personnalité. Elle permet les découvertes tactiles et sensorielles : transvasements, éclaboussures,

Les *sorties* (dans la cour ou sur la terrasse) et promenades permettent de s'oxygéner, de changer de lieu. Elles permettent également la découverte de la nature (petits animaux, végétation,...), de toutes sortes de bruits extérieurs (sirène pompiers, klaxon,...). Elles répondent à un besoin de se dépenser physiquement de la part des enfants.

Tous ces jeux et ateliers d'éveil ayant pour objectif principal : le plaisir.

d) L'intégration des enfants de l'unité familiale à la vie en collectivité

L'assistante maternelle dispose d'un matériel ludique et éducatif varié qui lui permet de proposer aux enfants qu'elle accueille des activités répondant à leurs besoins et à leur développement.

Par ailleurs, les sorties sont régulières, seules ou en petits groupes. Lorsque le nombre d'enfants le permet, l'assistante maternelle se rend à la ludothèque.

Les enfants accueillis au domicile de l'assistante maternelle sont également invités à participer au temps « découverte du livre » animé par un professionnel de la médiathèque.

Les enfants de plus de 2 ans profitent de l'activité baby gym organisée au sein du Multi-Accueil. Des temps d'activité récréatives sont organisés au sein du Multi-Accueil, les enfants accueilli en accueil familial y sont conviés.

e) Les intervenants extérieurs

L'activité Baby Gym a lieu une fois par semaine le vendredi de 9h à 11h avec 2 groupes d'enfants âgés de 2 à 3 ans. Elle est animée par un moniteur de gymnastique pour enfants exerçant à l'association gymnique de Metz.

Les objectifs de cette intervention sont de faciliter l'épanouissement corporel de l'enfant, de lui permettre de découvrir les possibilités de son corps et d'apprendre à vivre en collectivité.

IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Les enfants accueillis en unité familiale et collectives se rendent régulièrement à la médiathèque du Sablon pour profiter d'un temps de découverte du livre, organisé et animé par une conteuse de la médiathèque. Lors de ces sorties, les enfants sont accompagnés des assistants maternels, de l'éducatrice de jeunes enfants de l'unité familiale ainsi que les professionnels de l'unité collective.

Les enfants des unités familiale et collective se déplacent également au Lieu d'Eveil Culturel et Artistique ; les enfants peuvent ainsi bénéficier d'autres espaces de jeux accompagnés de professionnels de la structure ou d'assistant maternels.

Les apprentis de l'école d'auxiliaire de puériculture viennent annuellement au Multi-Accueil pour réaliser un spectacle à destination des enfants de toutes les sections.

Le Multi-Accueil accueille tout au long de l'année des étudiants issus de formation propre à la petite enfance. A ce titre, les enseignants des écoles respectives sont amenés à travailler en collaboration avec les professionnels du Multi-Accueil dans le cadre de l'évaluation des stagiaires.

V. EVALUATION – CONCLUSION

Le Multi-Accueil Les Jardinets tient à travailler quotidiennement en étroite collaboration avec les parents : le principe de coéducation est l'un des fondements de la structure. A ce titre, le Multi-Accueil met en place depuis quelques années, un temps d'accueil et de départ individualisé. Ce moment personnalisé avec chaque famille permet aux professionnels et aux parents de bénéficier d'un temps de transmissions individualisé et de pouvoir évoquer des points d'ordre éducatif plus personnels en toute discrétion. Le bilan est très positif et permet des transmissions de meilleure qualité ainsi qu'une prise en charge du groupe d'enfants plus adapté.

Depuis plusieurs années, le Multi-Accueil organise aussi souvent que possible des sorties et atelier en collaboration avec les familles. Cette initiative permet aux parents qui le souhaitent d'accompagner les enfants et les professionnels lors de temps spécifique souvent en matinée. Ainsi les parents participent activement à la vie de la structure et peuvent observer leurs enfants dans leur contexte d'accueil. Le bilan est également très positif tant pour les parents qui nous accompagnent que pour les professionnels et les enfants qui peuvent ainsi bénéficier plus régulièrement de temps d'activités spécifique et de sorties.

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers